



## DOSSIER

### LES 70 ANS DU MRAP



de combats antiracistes  
pour l'égalité



d'engagement pour  
la fraternité



aux côtés des  
victimes pour  
la solidarité



### Le mrap fête ses 70 ans

Témoignages | Débats | Films | Expos  
Danses et musiques du monde |  
Poèmes | Repas en commun...

En concert  
Serge Utge-Royo  
Jolie Môme Compagnie



INTERNATIONAL

Le combat  
des Kurdes en Syrie  
P. 3



DOSSIER

Dossier :  
les 70 ans du MRAP  
P. 7



HOMMAGE

Josette Audin vient  
de nous quitter  
P. 24



COMITÉS LOCAUX

Les Comités locaux en action :  
focus sur le Lunellois  
P. 19

## SOMMAIRE

## 3 INTERNATIONAL

- » Le combat des kurdes en Syrie

## 6 ACTUALITÉS

- » Vérité et justice
- » Communiqué du MRAP
- » Visite de Frédéric Potier

## 7 DOSSIER

- » Les 70 ans du MRAP
- » La Compagnie Jolie Môme dans la lignée de Bertolt Brecht
- » LSerge Utgé ROYO
- » Contre tous les racisme
- » 20 ans de lutte contre les discriminations
- » Les MRAP contre la peine de mort
- » Les jalons des 70 ans d'action
- » La lutte contre l'apartheid
- » La loi de 1972
- » L'exigence de mémoire
- » Le Moyen Orient
- » Immigrations, migrations
- » Le Moyen Orient

## 19 FOCUS SUR...

- » Le MRAP Lunellois/Petite Camargue

## 21 COMITÉS LOCAUX

- » Comité local Paris 19/20 Une après-midi burundaise
- » Comité local Moselle Ouest La mémoire de l'abolition de l'esclavage

## 22 PORTRAIT

- » L'histoire d'un engagement : Alain Callès

## 22 EN BREF

- » Josette Audin vient de nous quitter à 87 ans
- » Le MRAP et la loi

## ÉDITORIAL

\*Co-Présidents



J.F. QUANTIN\*



R. LE MIGNOT\*



P. MAIRAT\*

## LE MRAP a 70 ans !

Le 22 mai 1949, des hommes, des femmes, souvent anciens résistants ou rescapés des camps de concentration, ont fondé le Mouvement contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix, le MRAP. En 1978, tout en gardant son acronyme, il est devenu le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples. Il porte depuis 70 ans des valeurs de fraternité, de solidarité, d'égalité, de justice et de paix.

Nous voulons en 2019 commémorer cet événement et rappeler la continuité de ce long combat contre le racisme, la xénophobie, les discriminations et pour le droit des peuples, un combat plus que jamais indispensable !

Le 11 mai 2019, le MRAP célébrera ses 70 ans à Paris. Ce sera un événement à la fois militant et festif, qui doit rassembler largement militant-e-s, adhérent-e-s, ami-e-s du MRAP, venus, comme le 22 mai 1949, de toute la France. Nous sommes persuadés que notre lutte et nos idées sont plus que jamais nécessaires pour faire progresser les droits humains. Le dossier principal de ce numéro de *Différences* rappelle cette histoire et annonce cette commémoration. Mais il évoque aussi un combat qui est hélas loin d'être terminé.

En 2018, des crimes racistes ont encore été commis contre des Arabes, des Juifs... Les agressions et insultes racistes sont monnaie courante. Cette haine se déchaîne sur Internet et les ré-

seaux sociaux. Elle est confortée par certaines déclarations politiques et elle est insuffisamment condamnée.

Les citoyens immigrés ou descendants d'immigrés continuent à subir discriminations et exclusions, en matière d'embauche, de logement, de vie sociale. Les résidents extracommunautaires sont maintenus en marge de la vie civique, puisqu'on leur refuse toujours le droit de vote. Tout cela génère un sentiment d'amertume, d'injustice et de révolte.

Des migrant-e-s risquent leur vie, fuyant divers fléaux et cherchant un avenir meilleur. Partout dans le monde, ils sont repoussés aux frontières des pays riches. Cette politique alimente une xénophobie récurrente et permet l'acceptation de drames humanitaires pourtant inacceptables.

Comme il y a 70 ans, le MRAP s'engage à poursuivre son combat. Ses comités locaux sont présents pour défendre les victimes de racisme, pour soutenir les migrants, pour prôner une société qui fasse une place à tous et toutes. Ils sont présents pour promouvoir nos valeurs auprès des publics jeunes ou adultes, pour assurer le travail de mémoire qui permet d'assumer les conséquences de l'esclavage, du colonialisme et des guerres qui lui sont liées, des crimes du nazisme.

Ils apportent ainsi leur pierre à l'avenir de l'humanité. ●

À l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire, Mumia Abu Jamal a rédigé en français un message à l'intention du MRAP : « *Mes amies du République de Française et l'organisation Mrap. Aussi, joyeux anniversaire à le Mouvement contre racisme dans les Ans 70th! Mrap est une mouvement pour amicalement entre les gens. Félicitations !* »

Mumia Abu-Jamal

Merci Mumia et tous nos vœux pour une prochaine libération !



## LE COMBAT DES KURDES EN SYRIE

Ou « Les seuls amis des Kurdes sont les montagnes ».

(Proverbe)

L'évolution de la situation en Syrie fait craindre un « nettoyage ethnique » visant les Kurdes. Il est urgent de placer les Kurdes de Syrie sous protection internationale.

## Les Kurdes dans l'histoire

Depuis des millénaires, les Kurdes peuplent les terres fertiles de la Mésopotamie. Le terme de « Kurdistan » apparaît pour la première fois vers 1100 dans le sens de « pays des Kurdes ». Au Moyen âge, les Kurdes, constitués en petites principautés autonomes, jouent un rôle important. Les guerres incessantes entre l'empire ottoman et l'empire perse jettent une première ombre sur leur situation : la frontière entre les deux empires, tracée en 1639, est la première frontière à couper le Kurdistan.

A la fin de la première guerre mondiale, le Traité de Sévres (1921) disloque l'empire ottoman et prévoit l'autonomie des régions à majorité kurde. Mais la guerre d'indépendance turque et la signature du traité de Lausanne (1923) va tout changer. Les Kurdes (environ 40 millions au total) se retrouvent partagés entre 4 pays : la Turquie (25 millions), l'Irak (5 millions), l'Iran (8 millions) et la Syrie (3 millions).

Dans chacun de ces pays, les Kurdes subissent répressions et massacres, notamment en Turquie, comme à Dersim en 1937, où la moitié de la population, est exterminée ou déportée vers l'ouest de la Turquie. En Irak, sous Saddam Hussein, la campagne d'« Anfal » provoque 200 000 morts, dont 7000 gazés dans la ville d'Halabja.

## La situation en Syrie

Le Kurdistan de Syrie est la plus petite partie du Kurdistan, mais la répression y a été aussi intense. Avec l'arrivée au pouvoir de Bachar el Assad en juillet 2000, la répression est montée d'un cran : arrestations, tortures, assassinats et disparitions. Le parti Baas, imitant l'exemple de la Turquie et de Saddam Hussein, a notamment entamé une politique d'éradication de la langue kurde.

## La « Commune du Rojava »

En mars 2011, éclate la révolution syrienne, suivie d'une terrible répression puis d'une guerre qui a déjà fait plus de 350 000 morts. Au début du soulèvement, Bachar el Assad tente en vain de mettre les Kurdes de son côté. Afin de ne pas ouvrir un second front, ses troupes se retirent de la région.

A ce moment-là, les Kurdes sont divisés en de nombreux partis. En octobre 2011, quelques uns d'entre eux forment le Conseil National kurde Syrien, puis en juillet 2012, l'union des partis kurdes se réalise. Le PYD (Parti de l'Union Démocratique) devient rapidement la première composante de cette union et prend le contrôle des territoires désertés par les forces gouvernementales.

Un projet d'autonomie démocratique se met en place, il se veut une troisième voie entre la dictature de Bachar el Assad et l'islamisme, en proposant une confédération moyenne orientale. En janvier 2014, l'autonomie du Rojava est proclamée, une Constitution est adoptée.

Elle divise la région en trois cantons : Djézireh, Afrin et Kobané. Ce texte proclame l'égalité hommes/femmes et crée les YPG (« Unités de protection du peuple ») et YPJ (« unités de protection de la femme »).

Il proclame également l'interdiction du travail des enfants, des mariages forcés, de la torture et institue des droits collectifs nouveaux (travail, logement, santé et maternité). Cette Constitution inclut toutes les composantes ethniques (arabes, arméniens, assyriens, yézidiens ...) ou religieuses de la région (islam, christianisme, yézidisme ...). Les femmes sont largement représentées et l'une d'elles dirige le canton d'Afrin.





Depuis le début, la Turquie et un certain nombre de monarchies du Golfe s'emploient à détruire le Rojava et apportent une aide logistique aux djihadistes, qui trouvent en Turquie une base arrière. En 2014, le Parlement européen condamne déjà les attaques dont la communauté kurde fait l'objet de la part de groupes islamiques.

### La Bataille de Kobané

Le monde a découvert Kobané en septembre 2014, quand l'« Etat Islamique » lance son offensive contre ce canton. Lourdemment armés, les djihadistes progressent facilement sans rencontrer de résistance et sans que la « communauté internationale » ne réagisse, malgré les massacres et atrocités commis en Irak à l'encontre des Yézidis, des chrétiens et des autres minorités.

Lors de cette offensive, les hommes adultes sont systématiquement exécutés, des milliers de femmes et d'enfants sont enlevés et convertis de force à l'islam, les unes réduites à l'esclavage sexuel, les autres enrôlés comme enfants soldats. En août 2016, l'ONU estime que les massacres à Sinjar ont fait près de 10 000 morts et que plus de 60 000 personnes ont été enlevées.

Le 4 octobre 2014, le drapeau noir de Daesh flotte sur Kobané, qui devrait tomber incessamment, croyait-on. Mais les Kurdes avaient décidé de défendre leur ville, qui fut en effet libérée après 135 jours de combats acharnés. Des renforts avaient pu rejoindre Kobané malgré la Turquie qui tentait d'empêcher leur passage. Kobané pouvait être surnommée la « Stalingrad kurde », mais était détruite à 80 %. Quant à l'économie du Rojava, essentiellement agricole, elle était ruinée.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015 s'est tenu au Parlement Européen à Bruxelles une conférence internationale « Reconstruire Kobané », le MRAP y était représenté.

### La bataille d'Afrin

En janvier 2018, la Turquie lance une offensive contre le canton d'Afrin, peu après la libération, au prix de lourdes pertes, de Raqqa, la capitale autoproclamée de Daesh. L'objectif d'Erdoğan est d'en finir avec l'expérience politique originale du Rojava. Le droit international est pourtant clair : envahir un pays qui ne vous a pas attaqué est un crime de guerre.

Après soixante jours de résistance héroïque, la Turquie et Daesh se sont emparées d'Afrin. Seuls, abandonnés et trahis

par ceux qui auparavant les encensaient, ils fuient par milliers pour échapper aux pillages et aux massacres des troupes d'Ankara.

Malgré cette situation, l'administration du Rojava a organisé des élections dans les régions qu'elle contrôle. Se déroulant en trois phases, en septembre et décembre 2018, enfin le 19 janvier, enfin le 19 janvier, elles donnent à la liste Nation Démocratique (dont le PYD fait partie) la grande majorité des sièges.

Les élections se déroulent à bulletin secret et les assemblées locales et fédérales sont constituées d'au moins 50% de femmes, avec une représentation de « la société civile » à hauteur de 40%. C'est un moyen pour les minorités comme les yézidis ou les chrétiens syriaques d'être représentées à travers leurs associations et partis, de même que la jeunesse ou d'autres composantes de la société.

On a noté 69% de participation. Dans toutes les régions, les listes Nation Démocratique (regroupant une quinzaine de partis politique dont le PYD) obtient une large majorité des sièges, suivies de celles de la liste de la Coalition Nationale Kurde et des indépendants.

Les résultats très favorables au PYD et ses partenaires s'expliquent par le fait que le PYD est perçu comme le principal acteur de la chute de Daesh.

### Nouvelles menaces

Erdoğan, dans la continuité de l'idéologie fondatrice de l'Etat turc, considère qu'il n'y a qu'un peuple turc homogène, sans minorité ethnique reconnue. L'existence même des Kurdes, appelés les « Turcs de l'est », a toujours été niée et réprimée. Depuis des décennies, un conflit militaire sanglant sans merci oppose l'armée turque à la résistance kurde, principalement animée par le PKK, qui revendique simplement la reconnaissance des droits linguistiques et culturels de ce peuple, ainsi qu'une autonomie régionale dans le cadre d'un Etat turc démocratique.

Dans le cadre de ce conflit, Erdoğan veut absolument empêcher qu'un Kurdistan

syrien serve de source d'inspiration et de base arrière pour la résistance des Kurdes de Turquie. C'est pourquoi il se prépare ouvertement à une offensive contre tout l'espace kurde syrien, jusqu'à la frontière irakienne. Son premier objectif est la ville syrienne de Manbij (100 000habitants). C'est dans ce contexte que Donald Trump annonce, en novembre 2018 le retrait des forces américaines stationnées en Syrie. Il contredit ainsi l'avis de ses propres responsables et de ses alliés. Peut-être espérait-il que la Turquie renoncerait en échange à l'achat prévu du nouveau système antimissile russe ?

La présence américaine servait en quelque sorte de bouclier au Kurdistan syrien, à la fois contre la Turquie et contre Bachar el Assad, dont la prétention est évidemment de rétablir sa souveraineté sur l'ensemble du territoire syrien. Ainsi livré à un assaut annoncé par la Turquie,

le peuple kurde n'a plus désormais le choix qu'entre la peste (l'occupation du Rojava par Erdoğan) et le choléra (se rapprocher du dictateur Bachar el Assad). Mais si l'objectif stratégique de Bachar el Assad est évident, on sait qu'il n'est qu'un pantin entre les mains de Poutine, dont l'objectif est de dominer ce pays central du Proche Orient, avec en particulier un précieux accès à la Méditerranée sur laquelle la Russie a des bases, dans la région de Latakié.

Mais par ailleurs, il souhaite un rapprochement avec la Turquie, un membre de l'OTAN qu'il se plaît à détacher des USA. Il a laissé la Turquie intervenir à Afrin et a répondu à ses attentes à Idlib. Il tente également de construire un condominium sur la Syrie, entre la Russie, l'Iran et la Turquie, en excluant les pays occidentaux (c'est le processus dit d'Astana).

Les forces kurdes ont appelé le 4 janvier le régime syrien à déployer ses troupes dans les régions qu'elles contrôlent au nord de la Syrie, pour faire face aux menaces turques. Les réponses pressées de Bachar el Assad (l'armée est entrée dans la région de Manbij) semblent indiquer que Poutine a choisi de privilégier les ambitions de son protégé plutôt que les impatiences d'Erdoğan.

Face à la tragédie qui s'annonce, la France doit saisir le Conseil de sécurité de l'ONU pour placer les Kurdes de Syrie, à l'image de ceux d'Irak, sous protection internationale, afin d'empêcher de nouveaux crimes de guerre et un nettoyage ethnique de la région.

Le MRAP quant à lui réaffirme sa solidarité avec le peuple kurde en Syrie, en Turquie, et également en Irak et en Iran. ●





**Vérité et justice**

**Pour les 3 femmes kurdes assassinées à Paris.**  
Le 9 janvier 2013, trois militantes kurdes,

Leyla Saylemez, 24 ans, membre des jeunes kurdes, Sakine Cansız, 55 ans, « Sara », cofondatrice du PKK et Fidan Dogan, 30 ans, connue sous le nom de

Rojbin, directrice du CIK, membre du Congrès National du Kurdistan en exil, ont été sauvagement assassinées d'une balle dans la tête, en plein jour, au cœur de Paris.

Nous savons aujourd'hui que ce crime a été commandité par le MIT (Organisation nationale du renseignement, services secrets turcs).

Depuis 6 ans, le MRAP demande « vérité et justice » et participe chaque année à la marche anniversaire organisée par les associations kurdes. Des questions restent en effet sans réponse : pourquoi avoir attendu si longtemps pour la tenue d'un procès alors que tout le monde savait que les jours du présumé coupable, Omer Güney, étaient comptés ? Il meurt le 17 décembre 2016, cinq semaines avant le début de son procès. ●

**Communiqué du MRAP**

**Pour Leyla Guven et les prisonniers politiques détenus en Turquie : le MRAP demande la libération de tous les prisonniers politiques détenu(e)s en Turquie.**

Le MRAP se réjouit de la libération de Leyla Guven, députée du HDP (Parti démocratique des peuples)... Cependant Leyla Guven ainsi que 300 prisonniers politiques poursuivent leur grève de la faim illimitée pour protester contre l'iso-

lement carcéral exercé sur le leader du peuple kurde, Abdullah Öcalan. Le MRAP rappelle que seule une solution politique à la question kurde pourra mettre fin au climat de guerre qui règne en Turquie et que cette solution passe par la libération du leader kurde Abdullah Öcalan et de tous les prisonniers politiques. ●



**Actualités**

**Visite de Frédéric Potier**

Au cours d'un Bureau National qui avait été élargi pour l'occasion, le MRAP a eu le plaisir d'accueillir Frédéric Potier, délégué interministériel à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) et le remercie des échanges constructifs qui ont eu lieu. ●



# INTRODUCTION

**11 mai 2019 | Paris XI<sup>e</sup>**

Salle Olympe-de-Gouges



## Le mrap fête ses 70 ans

Des intermèdes tout au long de la journée

Danseuses du Burundi  
Musiciens et danseurs kurdes

Salle Olympe-de-Gouges  
15, rue Merlin  
75011 Paris

**14h00** Allocution du maire du XI<sup>e</sup>.  
Accueil par la présidence du MRAP.

**14h30** **Historique du MRAP** : projection du film sur sa création le 22 mai 1949.  
Intervention de témoins historiques.

**15h15** **Universalisme des droits** : lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination. Interventions.

**16h30** **Migrations** : Interventions

**17h45** **Questions internationales** : montée des fascismes, Palestine et Kurdistan. Interventions.

**18h45** **Perspectives d'avenir** : conclusion par la présidence du MRAP.

**19h00** **Bar et petite restauration**

**20h00** **Spectacle**  
Serge Utgé-Royo  
Compagnie Jolie Môme

**22h00** Fin

**Entrée gratuite**

Toutes les informations sur [70ans.mrap.fr](http://70ans.mrap.fr)

Mouvement contre le racisme  
et pour l'amitié entre les peuples



**La Compagnie Jolie Môme dans la lignée de Bertolt Brecht**

Créée en 1983, la « Compagnie Jolie Môme » est d'abord une troupe de théâtre qui joue des pièces écrites collectivement au sein de la troupe : *Je reviendrai et je serai des millions-Spartacus*; *Barricade*; *14-19: la mémoire nous joue des tours*; *Des patates et des roses...*

Elle a aussi à son répertoire : Bertolt Brecht, Albert Camus, Dario Fo, Victor Hugo, Robert Merle, Jacques Prévert... À l'instar des pièces de Bertolt Brecht, ses spectacles font toujours une grande place aux chansons et à la musique. Quand elle ne joue pas au théâtre, la troupe chante souvent dans la rue et vend ses CD.

**Le spectacle de chansons « À contre-courant »**

La nouvelle création musicale, qui sera présentée le 11 mai pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire du MRAP, reprend les thèmes des spectacles précédents enrichis en fonction de l'actualité : contre la guerre et le colonialisme, contre les licenciements, pour la solidarité avec les « sans », avec

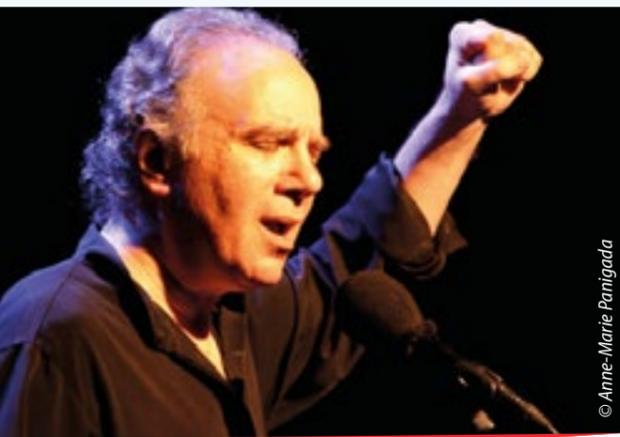


les immigrés, avec les Roms, avec les salariés en lutte, pour la solidarité internationale et le soutien aux luttes des peuples contre la répression et pour leur autodétermination en Palestine, au Kurdistan, au Sahara occidental... Tous ces thèmes rejoignent les orientations du MRAP. Le spectacle laisse aussi la place à l'actualité nationale et internationale, la compagnie mettant ainsi en pratique la citation de Bertolt Brecht : « *La provocation est une façon de remettre la réalité sur ses pieds* ».

« *A contre-courant* » est interprété par onze comédiens-chanteurs, accompa-

gnés par une batterie, une contrebasse, un accordéon, une guitare, un saxophone, une trompette et un tuba. Le spectacle est composé essentiellement de textes et musiques de la compagnie à l'exception de titres empruntés au répertoire (*Hymne des femmes*, « *Sans la nommer* » de Georges Moustaki), ou à des amis musiciens compagnons de route (Duval MC, La Rabia). ●

Contact : Compagnie Jolie Môme Théâtre la Belle Etoile 14 rue Saint-Just 93210 La Plaine-Saint-Denis Tél : 01 49 98 39 20 / 06 83 59 80 11



© Anne-Marie Panigada

**SERGE UTGÉ ROYO**

*abominable et pourtant merveilleux... »* (Serge Utgé-Royo)

Fils d'exilés républicains de la guerre d'Espagne, Serge Utgé-Royo se produit sur les scènes européennes depuis 1975. Il vient de fêter la sortie de son 17<sup>ème</sup> album « *La longue mémoire...* »

« *Comme un saltimbanque frivole et hors du réel, je reste presque figé, dans une perspective et un désir d'espoir inéluctable d'une vaste cité des humains fraternelle, libre, solidaire et curieuse des regards de*

*l'autre... J'ai eu l'opportunité et le bonheur de chanter et jouer, des dizaines d'années durant... pour sourire à la face médiocre des pouvoirs et des aliénations, sans haine et sans trop de rancœur, avec un peu de colère et beaucoup de compréhension pour l'ignorance pour des « petites gens » dont les désespoirs font la matière première des marchands et des marchandes de grimaces intolérables et brutales. Je reste persuadé, qu'étant condamnés à vivre ensemble sur la même terre, planète éphémère, il nous faudra bien relever ce qui nous lie et adoucir ce qui nous dresse les uns contre les autres.* ●

<https://www.utgeroyo.com>

**CONTRE TOUS LES RACISMES**

A la création du MRAP, l'immédiate proximité historique de la persécution des juifs, de l'extermination nazie explique sans aucun doute la centralité de l'antisémitisme dans les préoccupations des dirigeants et des adhérents.

A cette situation s'ajoutait une dénazification mal faite ou incomplète associée à la persistance grave d'un antisémitisme des plus virulents comme l'a montré la triste affaire Finaly. Enfin, avec Rassinier, les premiers négationnistes commençaient à émerger.

Cependant, très vite, avec les guerres coloniales, le racisme anti-maghrébin et anti-arabe allait connaître une recrudescence violente renforcée par les préjugés et les stéréotypes coloniaux. Ce type de racisme sera pris en compte par le MRAP au même titre que l'antisémitisme dès le début des années 50. Droit et Liberté, l'organe du MRAP de l'époque n'hésitait



pas à titrer « *Raffles racistes sur les boulevards* » ; « *Plus de 1 000 Algériens arrêtés au faciès comme les juifs sous l'Occupation* » ou « *Quand sale bicot remplace sale juif* » et dans le même numéro « *Comme aux jours sombres de l'Occupation, raffles racistes en plein Paris* ».

Peu à peu, la crise des années soixante-dix amplifiant ce phénomène, le travailleur immigré sera souvent présenté comme la cause du chômage, de l'insécurité, du déficit de la sécurité sociale et voué au rôle douloureux de bouc émissaire comme auparavant son frère juif.



Notons au passage que cette triste situation représentait une certaine continuité avec celle qu'avait connue la France de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle avec des manifestations violentes qui n'étaient pas rares. Pour mémoire on rappellera le pogrom d'Aigues-Mortes qui en 1893 devait faire une

cinquantaine de morts parmi les travailleurs italiens itinérants, trimards dans les salines.

Dans le contexte des guerres menées par les états occidentaux au Moyen-Orient et de l'idéologie que représente le « choc des civilisations », le racisme anti-arabe va évoluer plus nettement vers une islamophobie dont

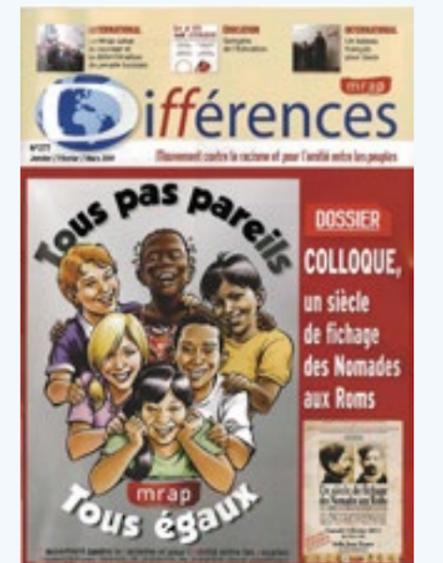
les manifestations tout à la fois virulentes et passionnelles n'en sont pas moins injustifiables et condamnables.

Pour le MRAP qu'il vise le noir, le juif, l'arabe, le rom ou le tzigane, la haine qui tend à exclure l'autre porte un seul nom : le racisme. Ce sont souvent les mêmes armes qui ont tué des Brahim Bouarram jeté dans la Seine en 1995 par un militant d'extrême droite ou Ilan Halimi assassiné parce que juif en 2006. Ce ne sont là que quelques exemples de ce déchaînement de haine qui ont animé la chronique de ces dernières années.

Ces tristes événements montrent clairement que la lutte contre le racisme n'est pas fragmentable et c'est l'honneur du MRAP de lutter contre tous les racismes quelles qu'en soient les auteurs ou les victimes.

Dans la dernière période, le MRAP a élargi son action à la lutte contre toutes les formes de rejet ou de haine frappant une personne ou un groupe de personnes du fait de son appartenance réelle ou supposée à une catégorie sociale, ethnique, religieuse, sexuelle...

Ainsi, la lutte contre la violence faite aux femmes, contre l'homophobie fait partie des engagements du MRAP. ●





## 20 ANS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



La loi de 1972 contre le racisme, dite loi Perben<sup>1</sup>, sanctionnait déjà les discriminations à caractère raciste et le MRAP avait initié des testings dès les années 70. Mais comme l'avaient montré les Marches pour l'égalité et contre le racisme de 1983 et 1984, les discriminations restaient une plaie de la société française.

Les Directives européennes contre les discriminations de 1997-1998 vont imposer de mettre en œuvre une politique volontariste de lutte contre les discriminations.

Le MRAP y jouera tout son rôle, partenaire et critique, en poursuivant ses actions selon 3 axes : amélioration des lois ; sensibilisation de l'opinion publique ; accueil et soutien des victimes. Son service juridique, avec les avocats référents, est au cœur de sa lutte contre les discriminations et apporte son soutien aux comités locaux.

D'autre part, le MRAP est membre permanent de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

### 3 périodes se distinguent :

#### 2000-2004

De 2000 à 2004, se succèdent les lois définissant 18 critères de discriminations illégales et les domaines où elles s'appliquent. L'aménagement de la preuve concerne les seules procédures civiles. Les Commissions départementales d'accès à la citoyenneté, ouvrent une réflexion partenariale sur les discriminations : les Comités Locaux du MRAP y sont présents. Le MRAP se dote d'une Commission discriminations qui élabore une campagne de sensibilisation : Discriminations ouvrons les yeux, Un guide juridique est édité Comprendre pour agir. La formation des militants permet l'ouverture d'une cinquantaine de permanences Discriminations par les comités locaux.

#### 2005-2010

La Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE) est créée en 2005 : Mouloud Aounit représente le MRAP au sein du Comité consultatif de 18 membres. Les débats autour du foulard au nom de la laïcité et des droits des femmes, renforcent les discriminations liées à la religion – réelle ou supposée – dans le domaine de l'emploi, mais aussi dans l'école... Les violences policières entraînent méfiance et désespoir jusqu'au drame de Clichy sous bois et aux révoltes de l'automne 2005.

Le MRAP constate que se développe chez les victimes de racisme un manque de confiance dans le système mis en place : lourdeur des procédures, difficultés d'obtenir preuve et témoignages, difficultés à déposer plaintes dans les commissariats... Il poursuit ses activités d'accueil et de sensibilisation : les interventions en mi-

lieu scolaire sur cette thématique sont plus nombreuses, il est sollicité pour la formation d'éducateurs, d'animateurs, de personnel d'action sociale.

#### 2011-2018

Création du Défenseur des droits (Haute autorité administrative indépendante) : il regroupe 4 compétences - médiateur de la république, défenseur des enfants, HALDE, et Commission nationale de déontologie de la sécurité. Le MRAP a poursuivi ses réflexions et actions pendant cette période.

Pour mieux prendre en compte les évolutions de la société, approfondir sa réflexion et accroître ses compétences, le MRAP organise 4 colloques avec des universitaires. Le Guide *Racisme, Comprendre pour agir* a été réactualisé en 2013 et doit à nouveau être mis à jour, une exposition sur les discriminations a été produite ainsi que 3 courts métrages de Medhi Lallaoui.

Cette période fut riche en espoirs et en luttes. S'il faut en tirer une conclusion, elle fut aussi pleine de désillusions : la parole politique a trop souvent entretenu les préjugés dans l'opinion publique, les blocages des organisations patronales ont imposé des retours en arrière et une politique des « bonnes pratiques » qui a montré ses limites ; la justice n'a pas joué entièrement son rôle de gardien de la légalité et de l'égalité. Les citoyens victimes de discriminations n'ont plus confiance en la justice : moins de 10% des victimes agissent contre les discriminations subies.

Les lois ne suffisent pas s'il n'y a pas une volonté politique affirmée pour qu'un consensus se crée. ●



## LE MRAP CONTRE LA PEINE DE MORT



### Des époux Rosenberg et de W. MacGee à Mumia Abu Jamal : un même arbitraire judiciaire.

L'après guerre est rapidement suivi de l'entrée dans la « guerre froide ». C'est dans ce climat que naît le MRAP

Aux Etats-unis le sénateur McCarthy déclina à l'époque la fameuse campagne de « chasse aux sorcières ».

En 1952 éclata l'affaire Rosenberg, qui allait mobiliser l'opinion mondiale... Cette « affaire Dreyfus de la guerre froide ». Le soutien aux époux Rosenberg et la dénonciation de l'arbitraire de leurs condamnations fut l'un des premiers grands combats du MRAP.

Dans cette trouble ambiance de la guerre froide, et du MacCarthyisme, le Ku-Klux-Klan et l'American Legion poussèrent partout leurs avantages, et firent des adeptes innombrables : les organisations chauvines, nazies et racistes pullulèrent. Elles allaient naturellement vulgariser l'amalgame classique : d'abord « lutter pour l'égalité raciale, c'est faire le jeu du communisme » ; puis « ceux qui luttent pour l'égalité raciale sont les agents de la 5e colonne communiste aux U.S.A. Ainsi

se trouvèrent justifiés les assassinats au grand jour de militants intégrationnistes. Il faudrait aussi parler d'Emmet Till, torturé et lynché pour avoir sifflé d'admiration au passage d'une blanche.

### Les lynchages légaux

Il y eut surtout les « lynchages légaux », les condamnations à mort et les exécutions, pour « viols », de dizaines de noirs : il y eut, le 8 mai 1951, Willie MacGee, pour qui le M.R.A.P. avait mobilisé Paris plusieurs fois, à la Mutualité, au cirque d'Hiver, à la salle Wagram ; il y avait eu, le 2 février, quatre mois plus tôt les « 7 de Martinsville », tous électrocutés ; il y eut les « 6 de Trenton », qui, eux, échappèrent à la chaise électrique grâce à une campagne de protestation qui aux U.S.A. (où elle fut notamment menée par Howard Fast, l'auteur de *Spartacus*), comme ailleurs, s'amplifiait d'assassinat légal en assassinat légal.

Plusieurs décennies plus tard, le combat contre l'arbitraire du système judiciaire des USA reste d'actualité, symbolisé par la lutte de Mumia Abu Jamal.

Différences en a souvent rendu compte et nous n'en referont pas l'historique.

Mais nous voulons souligner la continuité de l'acharnement judiciaire contre les minorités raciales aux USA.

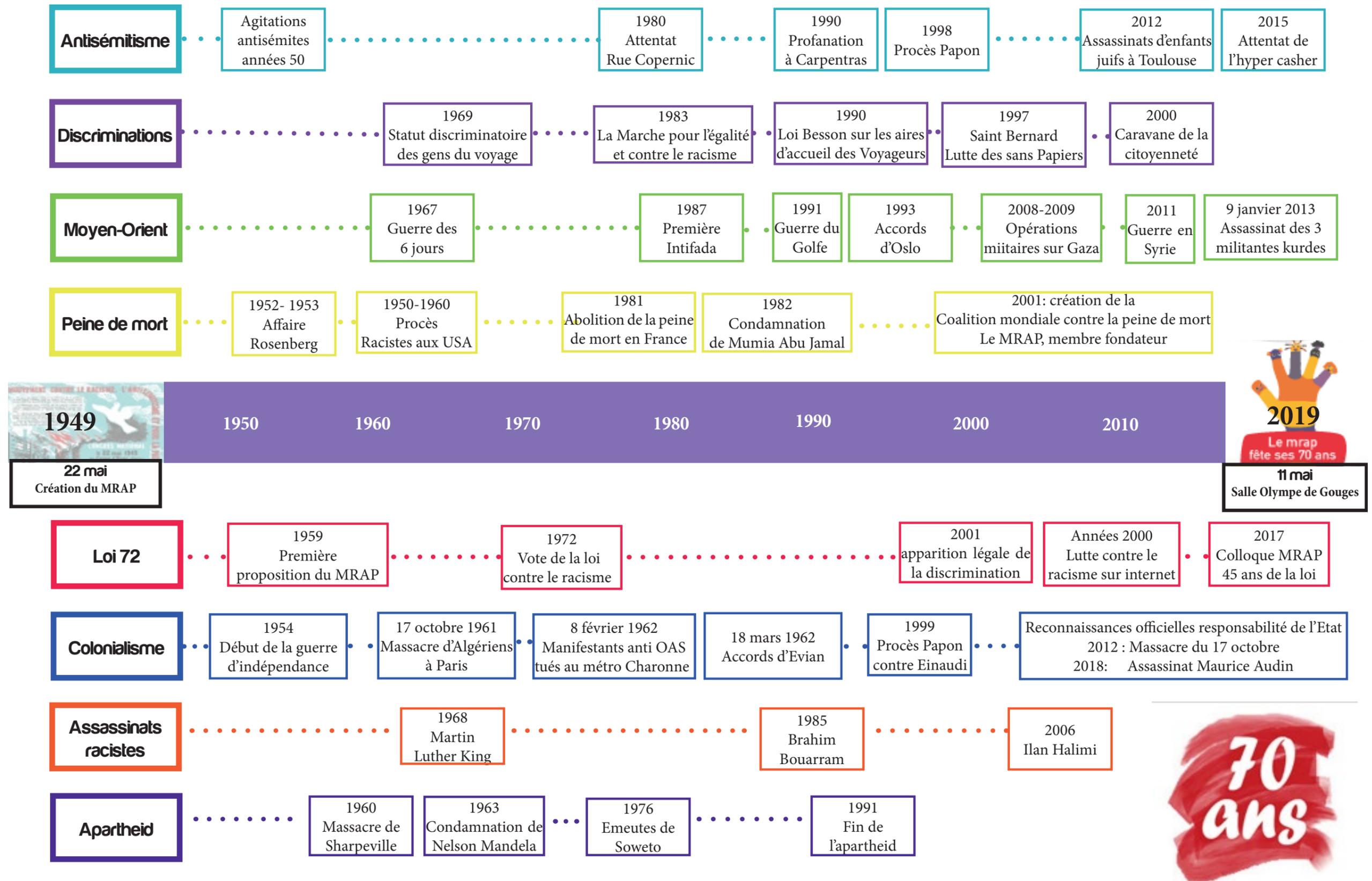
Ainsi 1995, le MRAP écrit : « Une campagne internationale tente d'empêcher l'exécution de Mumia Abu Jamal, journaliste et ancien membre des Panthères Noires, prévue le 17 août à Philadelphie. Elle relance le débat sur la peine de mort aux États-Unis. Un débat d'autant plus nécessaire que l'application de ce châtiment frappe principalement les minorités raciales. L'affaire Mumia Abu Jamal insiste aussi à s'interroger sur les procédés employés par les autorités du pays de 1968 à aujourd'hui, pour liquider les mouvements révolutionnaires américains et leurs militants » ...

Mumia Abu Jamal est sorti du couloir de la mort, mais reste emprisonné.

Sa lutte exemplaire est devenue le symbole international de la lutte contre la peine de mort et contre l'arbitraire judiciaire. ●



## Les grands jalons qui ont déterminé les 70 ans d'actions du MRAP



# LA LUTTE CONTRE L'APARTHEID

Un symbole de la lutte contre le racisme



Congrès du peuple sud-africain le 26 juin 1955 : « L'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent, aux Blancs comme aux Noirs, et aucun gouvernement n'est justifié à prétendre exercer l'autorité s'il ne le tient de la volonté de tous ».

AUX BLANCS COMME AUX NOIRS proclamaient ces hommes et ces femmes noirs sur lesquels s'est exercé un racisme blanc d'une férocité égale à l'ampleur de son pouvoir, de ses moyens et de ses complicités internationales. Au-delà de la rationalité économique qui a exigé en dernière instance la fin de l'apartheid, comment ne pas voir dans la proclamation de l'égalité par la Charte de la Liberté l'expression d'une valeur spirituelle universelle. Et dans ce qui vient de se passer en Afrique du Sud une véritable révolution. Car, ce qui est banal pour nous, restait à conquérir pour eux. »

La démarche exemplaire de réconciliation de Nelson Mandela reste d'actualité et constitue un exemple pour le MRAP. ●



L'engagement des militants du MRAP contre le régime d'apartheid date de l'arrivée au pouvoir, en 1948, du parti national, qui instaure un régime de « développement séparé ». A partir de cette date et jusqu'à l'abolition du régime d'apartheid en 1994, le MRAP combattra pour que la France cesse toutes relations politique, commerciale, sportive avec l'Afrique du Sud. Le MRAP alerte sans relâche l'opinion publique, dénonçant les massacres de Sharpeville et Soweto, la condamnation à la prison à vie des dirigeants de l'ANC dont Nelson Mandela.

La lutte contre l'apartheid est devenue le symbole de la lutte antiraciste. En 1978, l'éditorial de *Droit et Liberté* explique pourquoi :

« Le racisme est partout. On pourrait accumuler les exemples, et l'on en oublierait certainement encore. Alors, pourquoi l'Afrique du Sud ? Parce que l'Afrique du Sud, c'est le pays du racisme obligatoire. Partout ailleurs, le racisme est toléré, suscité, il résulte de causes multiples, survivances du passé,

tentatives de diversion face aux problèmes réels. Nulle part il n'est inscrit dans les lois mêmes du pays; nulle part, il n'est la structure même de l'ordre social. Parce que la lutte contre l'apartheid est devenue, de ce fait, le symbole même de la lutte contre le racisme. »

Cette lutte est aussi rendue symbolique par la personnalité de Nelson Mandela, emprisonné pendant 27 années, élu président en 1994 il a su éviter un affrontement racial en Afrique du Sud en menant une politique de réconciliation nationale.

Le MRAP, dans *Différences* lui rend hommage : « A quelques jours d'intervalle, un homme de 76 ans acquiert pour la première fois de son existence le droit de voter et devient aussitôt président de son pays : l'image a quelque chose de saisissant et d'irréel... En ces moments heureux de fin d'apartheid, il est agréable de se rappeler cette phrase qui ouvre le texte de la Charte de la Liberté adoptée par le

# LA LOI DE 1972, LE DÉFI DU RACISME SUR INTERNET



parlement. Et le 7 juin 1972, la loi est enfin votée, à l'unanimité, à l'Assemblée Nationale. « *Droit et Liberté* » consacre son numéro de juillet-août 1972 à cette victoire.

« En votant à l'unanimité la loi relative à la lutte contre le racisme, l'Assemblée nationale et le Sénat ont doté la Justice française de moyens d'action particulièrement efficaces contre les discriminations, les injures, diffamations et provocations à la haine, qu'elles se fondent sur des différences raciales, ethniques, religieuses ou nationales. Il s'agit véritablement d'un texte d'avant-garde, par rapport aux législations existant ailleurs dans le monde, et qui renoue avec les plus généreuses traditions de notre pays. Ainsi s'achève, sur une victoire pleine et entière, une bataille de treize années. »

## Le nouveau défi d'internet

Mais l'apparition d'internet et des réseaux sociaux apporte de nouveaux défis.

Ainsi au cours de la rencontre organisée par le MRAP en 2017, George Pau

Langevin députée de Paris, ancienne ministre, ancienne présidente du MRAP, souligne : « Le problème majeur, c'est que les réseaux sociaux ont permis de banaliser et de multiplier considérablement la parole raciste et haineuse et les associations ont l'impression d'être démunies face à de tels géants.



Je crois que s'il y a une priorité actuellement, c'est de lutter contre cette libération de la parole raciste et haineuse sur internet et sur les réseaux sociaux. [Cette libération] tient beaucoup à l'anonymat et au fait que les géants sur lesquels on s'exprime sont internationaux et qu'ils peuvent considérer qu'ils ne sont pas concernés. »

Le défi est donc d'imposer aux géants d'internet (Google, Facebook, Twitter...) de mettre en place une modération efficace sur leurs plate-formes. La tâche est d'autant plus difficile que ce sont des sociétés de droit américain. ●



Dès sa fondation, quelques années seulement après la fin de l'holocauste, le MRAP est conscient que seule l'institution d'une législation antiraciste efficace permettra d'éviter le retour de telles abominations.

En 1958, le MRAP qui compte plusieurs juristes en son sein, élabore le texte de deux avant-projets, destinés l'un par la réforme du décret-loi Marchandeaude, à rendre plus efficace la répression de la propagande et des menées racistes, l'autre à sanctionner pénalement certains actes de discrimination raciale.

C'est à Léon Lyon-Caen, premier Président honoraire de la Cour de Cassation, devenu président du MRAP, qu'il revint de diriger, en 1958, l'élaboration des propositions qui allaient devenir la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

En mars 1959 le MRAP soumet au Parlement deux propositions de loi contre le racisme et l'antisémitisme. Il fallut 14 années de combat pour que, enfin, la loi soit discutée par le

# L'EXIGENCE DE MÉMOIRE

## Esclavagisme, antisémitisme, colonialisme



de la « Françafrique », de l'interventionnisme économique du capitalisme français soucieux de conserver une domination dans ces régions.

La France n'a jamais reconnu, comme cela a été fait pour l'esclavagisme, la nature de crime contre l'humanité que fut le colonialisme.

Le Président élu n'a toujours pas confirmé son engagement du 5 mai

2017 : « De fait, je prendrai des actes forts sur cette période de notre histoire... »

Depuis l'année 2000, avec le témoignage de Louise Lohier un débat national s'est développé en France au sujet du colonialisme, des crimes contre l'humanité, d'état, de guerre commis par la France, avec des effets contradictoires :

> Une tentative de légiférer (loi du 23 février 2005) pour demander aux enseignants de valoriser le rôle positif de la colonisation. Cet alinéa, suite à la mobilisation anticolonialiste a été retiré. Une multiplication d'hommages

rendus pour commémorer « l'Algérie Française » par des nostalgiques de cette période

### Un débat sur le colonialisme

Certes 2 petites avancées ont été faites, mais insuffisantes :

> Au sujet du 8 mai 1945 François Hollande avait reconnu : « Je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien (...), pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal ».

> Au sujet de l'assassinat de Maurice Audin où Emmanuel Macron a reconnu l'existence d'un système institutionnalisé de l'usage de la torture pendant la Guerre de Libération de l'Algérie. Mais la vérité n'est toujours pas connue sur les circonstances exactes de cet assassinat.

L'enseignement de l'histoire dans le cursus scolaire ne permet pas à notre jeunesse de prendre toute la mesure des catastrophes générées par le racisme utilisé comme gestion politique que ce soit sous la férule du nazisme ou du colonialisme.

Il est urgent qu'au sujet des séquelles de cette Guerre de Libération de l'Algérie, en particulier, les crimes contre l'humanité, crimes de guerre (les 600 à 800 villages rasés au napalm...), crimes d'état (les massacres de Sétif/Guelma/Kheratta en mai 1945, massacres du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962 au Métro Charonne à Paris...) commis au nom de la France soient enfin reconnus comme tels et condamnés.

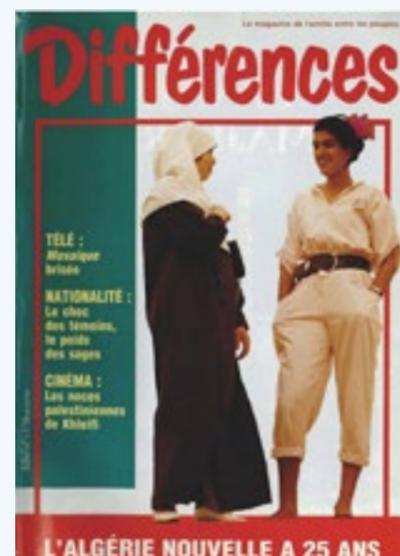
Quelle crédibilité la France peut-elle avoir au plan international pour donner des leçons de droits de l'homme tant qu'elle n'a, ni reconnu ni condamné, ces pratiques !!!

**Cette démarche aurait également un impact important dans la population française pour tourner une page sombre de notre histoire et permettre que tous les Français soient enfin des citoyens à part égale, sans discriminations pour leurs origines. ●**

Depuis le sortir de la Seconde Guerre mondiale, le racisme et les discriminations liées aux origines n'ont pas disparu. Dans les 20 premières années de ce 21ème siècle elles restent un poison envenimant les rapports sociaux. Une expression, enracinée dans le subconscient français : « issu de l'immigration » traduit à elle seule ces discriminations vécues au quotidien par une part importante de la population française.

En effet, elle ne vise pas Manuel Valls ou Nicolas Sarkozy, mais les français ayant un prénom, un nom, une couleur de peau « trahissant » une descendance d'« Indigène » de la République. Ils restent toujours considérés comme des citoyens de seconde zone, et vivent au quotidien des discriminations. Un amalgame larvé entre terrorisme et islam reste souvent entretenu. Cette islamophobie peut générer des tensions où les religions semblent être prises comme origine de conflits, et même des actes racistes graves et par réaction un antisémitisme aussi dangereux.

Ces séquelles de l'esclavagisme et du colonialisme persistent malgré l'accès à l'indépendance de ces anciennes colonies, pays qui très souvent n'ont pas une souveraineté totale : le Franc CFA, les implantations militaires françaises sont les aspects visibles de la politique



# LE MOYEN ORIENT

## LE TOURNANT DE 1967



En 1987, dans une rubrique « regards sur notre histoire » Droit et Liberté revient sur la période de la « guerre des 6 jours ».

1967, en fait, c'est un tournant dans l'histoire du MRAP. Extrêmement sensible, dans sa genèse même, à l'antisémitisme, le mouvement évolue avec l'histoire.

A travers le conflit algérien, à travers la dénonciation des violences commises, à travers le quasi consensus qui se développe en France pour la négation de tout droit aux Palestiniens, il s'est progressivement intéressé à la défense des populations arabes, sans abandonner d'un pouce la lutte contre l'antisémitisme.

Et c'est précisément ce consensus qui l'inquiète. Dans un sondage de « France Soir » du 1<sup>er</sup> juillet, 56 % des Français se déclarent en sympathie avec Israël dans le conflit, pour 2 % seulement avec les pays arabes.

Allant complètement à contre-courant, le MRAP décide de publier un appel qui rappelle le droit imprescriptible à l'existence des Israéliens, mais aussi des Palestiniens, à vivre sur leur terre et dans leurs droits.

C'est la première fois que l'on donne, en France, une position prenant en compte les deux peuples. Le texte rencontre un immense succès auprès de nombreuses personnalités, effrayées par le manichéisme de l'analyse majoritaire.

Ils signent des deux mains ce texte qui rappelle simplement ces principes, dénonce les va-t-en-guerre, rappelle la lourde responsabilité des puissances étrangères dans l'exacerbation des conflits, et dénonce le caractère explosif des inégalités sociales en Israël. Beaucoup de gens y trouvent un lieu où exprimer leur désarroi et leur désir d'une solution négociée.

Le MRAP, en fait, arrive à déclencher un courant d'objectivité. Dans cette crise de 1967, le MRAP venait de trouver son identité, celle d'un lieu de dialogue et d'analyse au-delà de la haine et des préjugés. »

Cette position est celle que continue à soutenir le MRAP, dénonçant la politique des autorités israélienne qui profitant de la lâcheté de la communauté internationale, ont multiplié les provocations pour rendre impossible la création effective d'un État palestinien sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Dans le même temps, le MRAP n'a cessé de manifester sa solidarité avec les Israélien(ne)s courageux qui refusent la politique de colonisation de leur gouvernement ; comme le dit Nourit Peled « ils sont l'honneur d'Israël ».

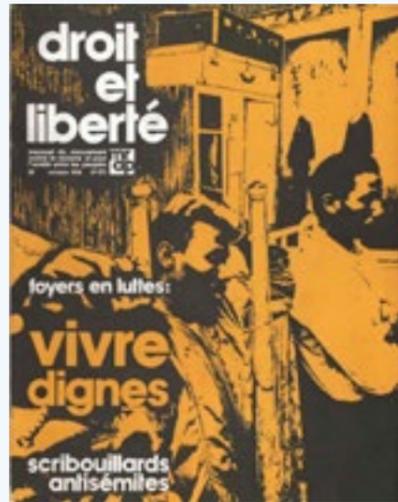
Le 29 Novembre 2012, l'État de Palestine a été admis comme membre observateur par l'Assemblée générale de l'ONU.

Depuis ce vote, la colonisation s'est considérablement développée, les agressions contre Gaza se sont multipliées, la judaïsation forcée de Jérusalem s'est sensiblement accrue avec son lot de démolitions de maisons palestiniennes et de nettoyage ethnique à grande échelle ...

**Plus que jamais, la solution est dans une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, une paix basée sur des états reconnus dans des frontières stables, une paix basée sur l'application du droit international. Hélas, le gouvernement israélien a montré, et montre chaque jour, son peu de volonté de le respecter ... et tant qu'il pourra le faire sans risquer de sanction de l'ONU et de la communauté internationale, on ne voit pas ce qui pourrait le faire changer de politique. ●**



# IMMIGRATION, MIGRATIONS



Jusqu'à 1970, l'immigration est économique, l'action du MRAP vise à exiger des conditions de vie dignes pour les immigrés : logement, information, éducation, et à combattre le racisme auquel il sont confrontés.

Le MRAP va en plusieurs occasions se mobiliser contre les campagnes haineuses que mène l'extrême droite qui agite les thèmes de l'invasion de la France par les Algériens, accusés de profiter de la générosité des structures sociales françaises. Après la « crise économique » des années 70, la politique d'immigration devient officiellement l'arrêt de l'immigration de travail. Il faut désormais limiter autant que possible les entrées, refouler ou expulser les clandestins, inciter les travailleurs à retourner dans leur pays. Regroupement familial et droit d'asile deviennent les principales voies d'entrée et ces procédures sont de plus en plus restrictives. Cette suspension de l'immigration légale entraîne le développe-

ment d'une immigration « sans papiers » qui permet l'exploitation maximale d'une main d'œuvre sans droits.

Avec les accords Schengen se construit une Europe-forteresse, la « pression migratoire » s'éloigne en partie de nos frontières nationales.

Aujourd'hui, alors que la Méditerranée est devenue le plus grand cimetière marin du monde, les gouvernements européens tentent d'externaliser le traitement des entrées en Europe dans les pays du sud de la Méditerranée, sans aucune garantie quant au respect des droits fondamentaux des migrants et du droit d'asile. Cette politique est une honte pour des pays qui se prétendent démocratiques et défenseurs des droits de l'homme.

Cependant, l'immigration illégale continue, preuve que rien ne peut arrêter ceux qui fuient la misère ou les guerres, ni les grillages, ni l'horreur que connaissent



ceux qui prennent la mer sur des embarcations de fortune, ni la condition qui leur est faite dans les pays où ils arrivent. L'aspiration à une vie meilleure sera toujours la plus forte. Pour le MRAP, la prétention à l'arrêt de l'immigration n'est qu'un slogan électoraliste aux conséquences tragiques.

*Différences* rappelle en 2015, dans un article intitulé « Une invasion, quelle invasion ? », l'évidence des chiffres : la réalité, c'est que rien ni personne n'a jamais empêché ceux qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre chez eux de chercher ailleurs un autre avenir, à n'importe quel prix. Mais il est mensonger faire croire que ce phénomène bouleverse la géographie de l'humanité : l'ONU comptait alors 220 M de migrants dans le monde, c'est à dire 3 % des 7 Mds que nous sommes, et la moitié seulement se trouvent dans les pays de l'OCDE (les 28 pays les plus riches). Ces proportions n'ont pas changé.

Et il n'est pas sûr que la liberté de circulation et d'installation que prônent nombre d'associations, dont le MRAP, changerait significativement ces masses. Bien au contraire, beaucoup de chercheurs pensent que la répression ne modifie pas réellement les mouvements de population.

**L'ouverture des frontières (dans un premier temps la facilitation des visas) éviterait simplement le caractère dangereux et inhumain que prennent actuellement ces mouvements. Elle éviterait aussi que des peuples construisent le fantasme de l'invasion, ce qui les amène à se dresser les uns contre les autres, au lieu de construire ce qui sera inévitablement le «village planétaire».** ●



## FOCUS SUR LE MRAP LUNELLOIS / PETITE CAMARGUE

<http://mraplunellois.over-blog.com>

Jacques Venuleth, président du Mrap Lunellois/Petite Camargue nous présente les activités du Comité local.

**Bonjour Jacques Vénuleth. Tu es le président du Mrap Lunellois/ Petite Camargue. Peux-tu nous dire en quelques mots les raisons pour lesquelles vous avez relancé en 2011 les activités de ce comité local ?**

Clairement le constat dans notre environnement d'un racisme quotidien de plus en plus décomplexé, tranquille, du genre petite blague en réunion ou en famille, sans opposition. Face à cela, on peut certes réagir seul et il le faut, mais vu le niveau atteint, on s'est dit que ce serait plus efficace de réagir en groupe.

D'où, courrier à des proches politiques, syndicaux, associatifs, dans lequel nous évoquons le problème, propositions de chercher ensemble une solution...

Ce mardi 14 Décembre 2010, il y eut 25 personnes au rendez-vous. C'était gagné. Le choix s'est porté sur le MRAP, d'abord parce qu'il nous semblait le mieux correspondre à nos attentes et besoins, ensuite parce qu'un comité avait déjà été créé 25 ans en amont, avant de malheureusement doucement s'éteindre. Nous l'avons réactivé et voilà.

**Peux-tu en dire un peu plus sur cette « correspondance du Mrap à vos attentes et besoins » ?**

Oui. Certains d'entre nous étaient déjà dans des actions précises de solidarité pratique avec les étrangers, les migrants. Mais nous sentions bien qu'il fallait aussi, sur cette question du racisme, intervenir fortement dans le débat public. Intervenir dans un sens éducatif, autant scolaire que grand public. Parmi le choix offert, le Mrap nous semblait le « mieux-disant »



par son histoire, son indépendance politique et sa volonté de traiter à égalité toutes les formes de racisme.

**Revenons sur Lunel. Quelles sont les particularités de cette ville, de cette région ?**

Je préfère parler de cette région. Nous sommes d'ailleurs Mrap lunellois/Petite camargue, Dans tout ce secteur, entre les deux grandes villes de Montpellier et de Nîmes, la situation sociologique et politique est la même. Chômage, immigration agricole, couche moyenne périurbaine, front national.

Lunel a été dans l'œil du cyclone médiatique du fait du djihadisme, mais les causes qui ont amené ce phénomène se retrouvent dans tout notre secteur, et bien sûr dans d'autres régions françaises. Parmi ces causes multiples, nous avons toujours voulu pour notre part alerter sur le racisme. Dès 2010, je l'ai dit plus haut. Donc 4 ans avant les premiers départs en Syrie. Sans bien sûr en faire la cause unique...

Une analyse d'ailleurs partagée par le sociologue Gilles Kepel, qui s'est penché sur notre cité et déclare dans son ouvrage « *Terreur dans l'hexagone* » : « Dans un contexte global qui a fourni les ingrédients à cette situation explosive, le catalyseur a été apporté par les conditions locales particulières, où l'exaspération des identités culturelles opposées a permis en réaction des attitudes de rupture évoluant finalement vers le djihad armé ».

« L'exaspération des identités culturelles opposées » est un joli euphémisme.

**Comment votre comité intervient-il dans tout ce contexte ?**

Notre intervention s'est progressivement renforcée, précisée. Avec l'idée donc de casser ces oppositions, de réduire ces fractures. Des actions scolaires d'abord en s'adressant directement aux enseignants qui peuvent être les plus demandeurs, surtout les meilleurs relais, les documentalistes, les conseillers d'éducation. En leur proposant gratuitement des exposi-

### Le MRAP fête ses 70 ans



Le samedi 11 mai 2019  
Salle Olympe de Gouges  
15, rue Merlin  
75011 Paris

NOM - PRENOM .....  
Adresse .....  
E-mail : .....  
Tél. : .....

Je soutiens financièrement .....€

Je serai présent.e :  OUI  NON

Ce don est déductible d'impôts

Bulletin à renvoyer à:

Mouvement contre le Racisme et pour l'Unité entre les Peuples  
43 Boulevard de Magenta - 75010 Paris  
70ans.mrap.fr - 01.53.38.99.99



Intervention de Azouz Begag

tions et des projets d'actions. Nous possédons en tout six expos différentes, certaines de haut niveau. Nous avons également pu proposer et organiser des sorties scolaires « lourdes », un déplacement de toute une classe de collège à Paris pour découvrir le musée de la Porte Dorée, le musée de l'histoire de l'immigration.

**Des expos gratuites, des sorties « lourdes » ? Tout cela à un coût. Comment vous vous en sortez ?**

En obtenant des subventions bien sûr. Ceci aussi a été progressif. On a appris à le faire, à savoir à qui s'adresser. Certaines collectivités locales et aussi la Dilcrah. Avec des frais de fonctionnement quasi nuls grâce au bénévolat.

**Et en dehors des actions scolaires ?**

Pour le grand public, des expos également, mais aussi des conférenciers, des écrivains, en collaboration avec la médiathèque locale et la dynamique Librairie lunelloise AB. Il ne faut pas hésiter à solliciter. Beaucoup sont prêts à intervenir, et souvent simplement avec un défraiement. Je remercie par exemple le dernier reçu Azouz Begag, qui est venu une journée entière à la rencontre de nos jeunes, a su provoquer une écoute et un intérêt extraordinaires, et a refusé toute rétribution. Sinon chaque année, dans le cadre d'une action commune avec un collectif local Petite Camargue contre le racisme nous recevons un auteur jeunesse. Sont venus Bruno Pilorget, Didier Daeninckx, Yves Pinguilly, Zaü... et d'autres pour le scolaire et le grand public. Pour ce qui est du grand public et de la participation au débat, nous sommes fiers et heureux d'avoir pu recevoir la présidente de la CNC-

DH (Commission nationale consultative des droits de l'Homme) Christine Lazerges, qui est venu faire chez nous la première présentation publique nationale de son rapport annuel 2016, en présence de Jean Claude Gaysot, auteur de la loi du même nom !

**Pour revenir sur ces actions de solidarité pratique avec les étrangers, les migrants, dont tu parlais au début, vous abandonnez cet axe ?**

Bien sûr que non ! Je disais qu'il ne fallait pas se limiter à cette forme d'intervention, mais on n'a pas le droit de l'oublier. Pour ce qui est des migrants ou des sans-papiers les conditions locales font que les actions pratiques sont plutôt attendues dans les deux grandes villes proches. Notre action reste de sensibilisation du public et des élus locaux, de lien à nouer entre toutes les associations de terrain. Mais pour les étrangers ou les immigrés de fraîche date, nous avons lancé un groupe d'initiation au français. Après de multiples difficultés, car nous ne comptons que sur le bénévolat, nous nous sommes décidés à solliciter des subventions, à nous intégrer à un contrat de ville, ce qui nous a permis de disposer d'un salarié pour coordonner l'action. Nous avons aujourd'hui 55 apprenants réguliers, encadrés par une dizaine de bénévoles. Nous avons aussi fait apparaître ainsi au grand jour les besoins dans ce domaine essentiel pour l'intégration, car 40 inscrits attendent qu'on puisse les accueillir, nous ou une autre structure !

**Et combien de militants, d'adhérents pour réaliser tout cela ?**

Là aussi, cela a été progressif. De 25 adhérents en 2011 à 66 aujourd'hui. Tous les ad-

hérents ne sont pas militants, et c'est bien normal. Mais leur soutien direct est de la plus haute importance. De même que nous cultivons avec soin un large listing de sympathisants. Cultiver est le mot, car sans actions, sans communication sur ces actions, on ne peut pas maintenir longtemps ce réseau.

Nous le faisons grâce à de bonnes relations avec la presse locale, grâce à notre blog cité plus haut, grâce à notre listing, grâce à notre page Facebook Mrap lunellois. Puisqu'on parle militants, je tiens à remercier tout le bureau de l'association bien sûr, et particulièrement la trésorière, Catherine Lavergne, et le secrétaire, François Got, solides au poste depuis le début.

**Tout roule donc ?**

Pas du tout. Nous savons à quel point tout cela est fragile. Constamment chercher des idées, se renouveler, assurer la présence du groupe. Accepter de faire face à une situation générale qui n'évolue pas dans le sens que nous souhaiterions, c'est le moins qu'on puisse dire, sans baisser les bras pour autant...

**Tu penses à la situation en Europe et dans le monde, la montée de l'extrême droite et des politiques de repli ?**

Bien sûr, mais aussi la complexité de la situation actuelle en France, où tout peut aller vers le positif ou le négatif, on le voit avec la crise des gilets jaunes. Nous essayons d'être présents dans ce débat dans la mesure où il impacte clairement notre champ propre d'intervention, racisme et amitié internationale. Dans un premier temps nous avons apprécié et relayé les interventions du Mrap national condamnant fermement tous les dérapages racistes, mais nous pensons qu'il faut aller plus loin, chercher les raisons de la réticence des « quartiers » à s'associer à l'action, les comprendre.

Nous avons mis la question à l'ordre du jour de notre dernière assemblée générale qui a rassemblé une trentaine de personnes, nous en avons débattu. Les points de vue ont été divers, mais nous nous sommes retrouvés sur la nécessité de faire converger revendications sociales, antiracisme et solidarité internationale pour sortir positivement du conflit. Nous devons y travailler à notre niveau.

**Merci Jacques Vénuleth. Bon courage et bonne continuation pour le Mrap Lunellois Petite Camargue. ●**

Comité local Paris 19/20

## UNE APRÈS-MIDI BURUNDAISE

**Quel avenir pour le Burundi ?**

Le comité local du 19<sup>ème</sup>/20<sup>ème</sup>, participe depuis 2011 à la semaine de solidarité internationale devenue en 2017 le festival des solidarités. L'accent est désormais mis sur les solidarités à l'échelle locale, nationale et internationale. Le festival des solidarités est un événement national qui se déroule tous les ans au mois de novembre. Pendant quinze jours, associations, centres sociaux, centres culturels... organisent des événements engagés et conviviaux sur des thématiques sociales, sociétales et politiques dont l'objet est de permettre une meilleure compréhension du monde et d'agir pour un monde plus juste, solidaire et durable.

Le comité local, parmi ses nombreuses causes de solidarité au-delà des frontières, a choisi de s'arrêter sur « un petit pays », le Burundi, qui depuis 2005 et particulièrement depuis 2015 voit sa population victime d'un régime totalitaire. Pour montrer une image du Burundi vivante et dans ses différentes composantes, nous avons souhaité allier la photographie et les danses traditionnelles avec le politique. Nous avons invité Jean-Pierre Haramera, documentariste et photographe, le groupe de danseuses *Amatavu* et P.- Claver Mbonimpa, militant burun-

dais des droits de l'Homme et fondateur de l'association pour la Protection des Droits humains et des personnes détenues. Nous voulions que cette après-midi burundaise participe de la compréhension sociale et politique de ce pays.

Le 24 novembre 2018 : 15 heures. Le centre Anim de la place des fêtes que nous avons retenu pour cet événement nous a accueillis avec beaucoup de sympathie et nous a permis d'exposer les photos que nous avons choisies et encadrées dix jours avant notre débat. Palmyre et Enrique ont acheté les boissons, préparés les assiettes de fromage, de charcuterie, de cacahuètes pour conclure cette après-midi par le pot de l'amitié. Les danseuses se préparent, elles sont très belles, les couleurs de leur costumes sont chatoyantes. Le régisseur du centre est en grande discussion avec le Défenseur des droits humains qui a préparé des slides sur son pays. Une petite inquiétude pointe du côté de l'animatrice car la salle, dont la capacité est de 126 places, tarde à se remplir, le documentariste n'est pas arrivé. Puis les gens arrivent par petits flots, et la salle se remplit. Il est temps de présenter le déroulé de l'après-midi. Le débat va durer 1h30. Les questions sont nombreuses, des désaccords s'expriment sur les dates qui ont marqué le pays, sur les responsabilités que porte le gouvernement dans les différends qui opposent les communautés. Tous expriment la croyance d'un avenir qui mettra fin à la



Pierre Claver Mbonimpa

violence. Les danseuses ont hâte de se produire ; le régisseur règle le son, les lumières et elles entrent en scène. S'offre à nous un spectacle fait de générosité. Ces danses correspondent à un événement précis ou à une profession bien déterminée. Elles sont entrecoupées de scénettes que Georgette commente, ici c'est deux femmes qui se rencontrent et se saluent, là c'est une berceuse dite à un enfant. Elles sont ovationnées.

Après le débat et la danse, il nous faut conclure et présenter l'exposition. Jean-Pierre est fier de parler de son travail et nous allons à la découverte de ses photos. Et puis le pot de l'amitié. Les gens restent, se parlent entre eux. Les gens regardent les photos et P. Claver Mbonimpa offre et dédicace son livre « *Rester debout* » dont les entretiens ont été réalisés par le journaliste A. Kaburahe. **Un grand merci au centre Anim, à son régisseur, aux invités.es, au public et aux militant.es d'avoir permis cette après-midi Burundaise. ●**

Yasmine

Comité local de Moselle Ouest

## LA MÉMOIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

**La Fabrique de l'égalité**

Le rendez vous est devenu traditionnel. Au mois de novembre, la ville de Metz organise « la Fabrique de l'égalité ». Cette manifestation réunit les associations qui luttent contre le racisme, le sexisme, l'homophobie et pour l'égalité, la programmation des deux jours, comme celle du « off » étant en grande partie construite par elles. Pour l'édition 2018, le comité local du MRAP a participé aux moments collectifs de formation et de présentation des outils pédagogiques utilisés lors des interventions en milieu scolaire. Pour le

« off », il a animé le débat qui a suivi la projection du film « *Loving* » de Jeff Nichols éclairant le contexte de l'Amérique ségrégationniste de 1958 et le rôle des associations dans la lutte pour les droits civiques. Enfin, la présentation que le MRAP avait choisi d'animer portait sur les 170 ans du décret d'abolition de l'esclavage. Elle a débuté par la lecture de textes divers mais très forts, des articles du code noir au texte de Victor Schoelcher « *si l'on dit une fois que ce qui est moralement mauvais peut être politiquement bon, alors l'ordre social n'a plus de boussole* » en passant par Voltaire, et s'est poursuivie avec la chanson « *Amazing Grace* » de John Newton. Les échanges qui ont suivi ont permis de présenter les panneaux réalisés par des mineurs incarcérés à la maison d'arrêt de

la ville. Leur éducatrice a explicité le sens ce travail, essentiel pour ces jeunes qui ont connu généralement des parcours scolaires chaotiques et qui comme tous les citoyens ont besoin de cette connaissance du passé pour se construire et vivre en société. Le comité entendait en effet faire réfléchir à la façon dont le passé pèse sur le présent, au caractère transnational du mouvement anti-esclavagisme qui a rassemblé des esclaves, des noirs libres, des féministes, des républicains et des monarchistes. Cette histoire nous enseigne aussi que certains combats peuvent être longs et sont parfois susceptibles de connaître des reculs avant d'être victorieux. ●



# L'Histoire D'un engagement



*Différences* publiera chaque trimestre une nouvelle rubrique : « L'histoire d'un engagement ». Alain Callès, écrivain engagé, a accepté de l'inaugurer.

## Comment en êtes-vous venu à l'engagement ?

Il n'y a pas eu de déclic, de point de départ à mon engagement. Dès que l'on naît, on s'engage pour la vie et ensuite, en grandissant ou plutôt en vieillissant, on affine cet engagement. Très tôt, l'injustice de notre société m'est apparue comme insupportable et je me suis engagé, rageusement, comme la mer attaque le rocher. Inlassablement et sans effet immédiat. L'injustice a la peau dure !

## À quelle occasion ou événement marquant ?

Des événements m'ont plus marqué que d'autres, mais mon milieu a certainement influencé mon appréhension du monde. Le débat politique était récurrent à la maison et avec lui je traversais un siècle d'histoire. Un grand père qui n'est pas passé loin du peloton d'exécution en 14-18, ma tante Résistante, vice Présidente du Comité de Libération de Paris, une famille antinazie. L'Autre et le Vivre Ensemble nous intéressaient.

Dès l'adolescence, j'étais convaincu que l'Art était une pièce majeure de ce combat. Ainsi, j'ai créé avec quelques amis, le Groupe d'Expression Spontanée qui sur fond de techniques théâtrales investissait le champ social, la rue ou le monde de la folie au sein de l'institution psychiatrique. Plus tard, je devins un militant syndical actif et « remuant »...

Nous eûmes, avec mes camarades, de beaux succès (réintégration de tout le personnel d'une société dissoute par l'administration française). Déjà, j'usais de ma plume pour accompagner mon combat, rédiger des tracts sortant des sentiers battus, interpellier.

## Est-ce que ces sentiments d'injustice ont été un moteur dans votre travail ?

Le racisme m'a interpellé très tôt. Dès la 6<sup>ème</sup>, j'en discutais en classe. Ensuite, le racisme, la discrimination, ont toujours été constitutifs de mon combat

# Tout est à ré-inventer. C'est porteur d'espoir...

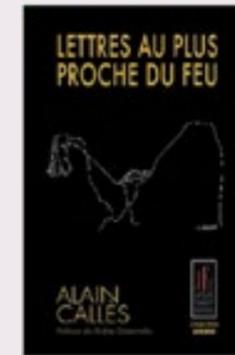
même s'ils n'en étaient pas l'axe central. C'est progressivement que le racisme est venu au cœur de mon action. Individuellement d'abord car je vivais avec une compagne qui avait fui l'Iran après avoir lutté contre le Shah, puis au sein du Mrap en 1983. Pourquoi le Mrap ? La lutte moralisatrice de certains, la récupération politique de la première marche des Beurs, m'ont poussé à entrer au Mrap, qui luttait sur le terrain. C'est l'ADN de son histoire.

Assez rapidement, je m'y suis occupé des relations extérieures... C'est ainsi que j'ai rencontré les organisations kurdes, alors que j'étais déjà sensibilisé à cette cause par ma compagne. Mon compagnonnage avec les Kurdes date de ce temps. Je connais l'âpreté du combat de ces hommes épris de liberté et du souci d'égalité. Un peuple qui a toujours su rester digne. Une culture qui n'a jamais courbé la nuque.

Lorsque les trois militantes kurdes, dont je connaissais deux d'entre elles ont été assassinées, j'ai été révolté... Il m'a été difficile d'admettre la réalité de ces assassinats. Tout comme maintenant je n'admets pas la duplicité des autorités françaises pour qui la cause kurde ne mérite pas qu'on lui préfère des intérêts commerciaux et géopolitiques.

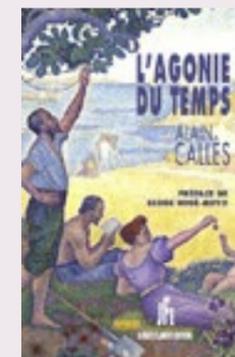
## Avez-vous mis du temps pour écrire le poème « Le printemps au ventre » ?

Le lendemain de l'assassinat, j'ai écrit un poème pour ces femmes et les Kurdes. Il m'est venu en une soirée. Il



traverse l'histoire de ce peuple martyrisé et toujours debout. Il a ensuite été traduit par mes amis kurdes en kurde et en turc littéraires. Dans le cadre du jumelage entre Bismil et Montreuil, il a été remis officiellement à la maire de Bismil. Deux jours plus tard, un homme vient me féliciter chaleureusement. C'était le maire de Dيارbakir et il avait affiché le poème dans son bureau. J'étais très ému de ces témoignages pour un texte qui n'avait fait que jaillir de mon corps, de traverser mes doigts, le temps d'écrire l'horreur qui m'avait révolté.

Le poème est un temps particulier de mon histoire et de mon écriture... Les mots, la littérature, m'habitent. La rencontre avec des événements forts est inévitable et met en marche mon écriture. Je sais, du plus profond de mes tripes que l'acte de révolte produit de la poésie. Je sais que celle-ci sera la clef de voûte d'une Révolution qui, enfin, ne s'effondrera pas sur elle-même.



Pouvez-vous nous parler de votre engagement citoyen, politique, et de votre passage à la présidence au MRAP ?

Ma vie a été une succession d'engagements, certainement au détriment de ma vie professionnelle, et je ne le regrette pas. C'est ainsi. J'ai été syndicalement, puis de façon associative et aussi comme élu local, impliqué dans le vivre ensemble. J'ai beaucoup appris en douze ans de responsabilités à la direction nationale du Mrap. Tout cela forge. J'en bénéficie

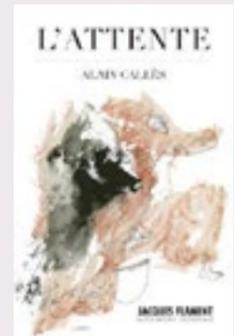
encore actuellement dans ma vie associative de lutte contre les addictions.

## L'avenir du combat antiraciste, l'avenir du combat associatif ?

J'ai tendance à ne pas baisser le bras, à ne pas courber la nuque. Pourtant, je ne suis guère optimiste : les démocraties se développent, l'extrême droite gangrène les esprits sur tous les continents, l'individualisme est une nouvelle religion mercantile au profit d'une société du spectacle. Le tout-ric règne, nauséabond et arrogant. Pourtant, les réseaux de solidarité existent toujours. Il faut qu'ils s'adaptent aux nouvelles techniques de communication s'ils veulent perdurer et influencer le cours de nos vies.

Les systèmes politiques sont usés jusqu'à la trame. Tout est à ré-inventer. C'est porteur d'Espoir. La culture doit résister face à la normalisation des esprits, l'abdication des analyses critiques. Il reste en nous l'espoir de créer autre chose, autrement, dans la richesse de nos Différences.

Le poème *Le printemps au ventre* a été publié dans *Différences* n°286 en 2013 à retrouver sur : [https://archives.mrap.fr/mediawiki/index.php/Différences\\_n](https://archives.mrap.fr/mediawiki/index.php/Différences_n) [https://archives.mrap.fr/mediawiki/index.php/Différences\\_](https://archives.mrap.fr/mediawiki/index.php/Différences_) ●



# JOSETTE AUDIN

vient de  
nous quitter  
à 87 ans.

**Le MRAP adresse à ses enfants Pierre et Michèle, à ses petits enfants, à sa famille ses plus sincères condoléances et les assure de toute son amitié.**

Pendant 61 ans, Josette s'est battue pour connaître la vérité sur l'assassinat de son mari et pour savoir ce que son corps était devenu. Maurice avait été arrêté le 11 juin 1957, pendant la bataille d'Alger par des parachutistes français. Il ne réapparaîtra pas : une version officielle jusqu'en 2014, déclarait qu'il s'était évadé, farce que personne ne pouvait sérieusement croire.

Maurice et Josette, militants engagés contre le colonialisme et le racisme, membres du Parti Communiste algérien, soutenaient la lutte d'indépendance d'Algérie. Maurice, « pied noir », étudiant, assistant de

la faculté d'Alger devait présenter sa thèse en mathématiques quelques mois plus tard. Pendant 61 ans, Josette a multiplié les démarches judiciaires et politiques (vers tous les Présidents de la République) pour que la torture pratiquée alors soit reconnue comme « crime contre l'humanité ».

ENFIN, le 13 septembre 2018, Emmanuel Macron, ès-qualité de Président de la République, reconnaissait que la France avait institutionnalisé le système de torture et condamnait cette pratique. Il confirmait la torture et l'assassinat de Maurice Audin par les militaires. ENFIN, le combat de toute une vie obtenait une victoire, même si les circonstances exactes de ce

meurtre et ce qu'était devenu le corps n'étaient toujours pas connus. Malgré sa fatigue, Josette avait tenu à venir à la fête de l'Humanité le lendemain, le 14 septembre pour partager avec les siens cette formidable victoire politique. Elle était au tout premier rang le 12 décembre dernier lors de la remise du prix de mathématiques « Maurice Audin ». Elle voulait que les milliers d'autres disparus d'Algérie, ne soient pas oubliés.

**Ancienne militante du MRAP, elle avait accepté, à l'occasion des 70 ans de notre Mouvement, d'être membre du comité d'honneur. Josette... Le MRAP, fidèle à ton engagement, poursuivra ton combat pour la vérité. ●**



## LE MRAP ET LA LOI : LA LETTRE JURIDIQUE DU MRAP

Publiée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et intitulée « Actualités juridiques & Lutte contre le racisme », la lettre juridique s'adresse tant aux professionnels du droit qu'aux militants du MRAP ou à toute personne intéressée par les questions juridiques portant sur les propos et comportements racistes.

Pour recevoir cette newsletter, il faut s'adresser Service Juridique du MRAP afin d'être inscrit sur la liste de diffusion correspondante (juridique@mrp.fr). Les précédentes publications peuvent également vous être communiquées. ●

